

AUTORISATION DE COMMUNICATION DE COORDONNEES ET DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE(S)

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom du représentant :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Mail :

Site internet :

Je soussigné(e), (Nom et Prénom)
représentant(e) légale de l'association,

- Autorise la Ville de La Madeleine à diffuser les informations énumérées ci-dessus** (au sein de l'agenda municipal, publications, site internet, demande d'administrés ...) et ceci dans le cadre du respect de la loi Informatique et Libertés et des dispositions relatives au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).
- Refuse la diffusion de mes coordonnées.

- Autorise l'utilisation et l'exploitation non commerciale de photographie(s)** par le service communication de la Ville (au sein du journal municipal, site internet de la Ville, page Facebook, Twitter, Instagram ...) dans le cadre de la promotion de l'association mentionnée ci-dessus.
- Refuse la diffusion de photographie(s)

Lu et approuvé

Date et signature

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Mairie de La Madeleine, Service des Associations, Hôtel de Ville - 160 rue du Général de Gaulle - CS 20218 - 59562 LA MADELEINE cedex.

L'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée ».